

Direction Enfance Jeunesse  
Affaires Scolaires

☎ 03.29.68.50.45

💻 leana.mahdi@epinal.fr

**NOTICE POUR L'INSCRIPTION DANS UNE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE OU  
MATERNELLE DE LA VILLE D'ÉPINAL**

Les dossiers d'inscriptions sont à retourner à la  
**Maison des Sports et de la Jeunesse**

**IMPORTANT :**

- **L'affectation définitive de l'enfant est faite par la Mairie. Il n'est donc pas nécessaire de prendre contact avec le directeur de l'école avant la notification de cette affectation.**

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT** (*tout dossier incomplet restera en attente jusqu'à réception de tous les documents*)

- **1 photocopie complète du livret de famille** (les parents et tous les enfants)
  - **1 photocopie des pages de vaccination du carnet de santé** ou attestation médicale
  - **1 photocopie d'un justificatif d'adresse** (attestation d'assurance habitation ou bail ou quittance de loyer du mois de l'inscription)
  - **1 enveloppe timbrée libellée à l'adresse de la famille**
  - Pour les parents séparés, une copie du document **attestant du mode de garde** (jugement, attestation par avocat...)
  - Si pas de jugement, fournir une **attestation signée par les deux parents et la copie de leur Carte d'Identité**
  - **En cas de changement d'établissement scolaire il est impératif de fournir un certificat de radiation. Sans ce document, l'inscription ne sera pas validée.**
- **En cas de dérogation, joindre impérativement un courrier argumenté justifiant cette demande qui sera étudiée en commission de dérogation, courant juin de l'année en cours.**

*Pour les familles non-spinaliennes, remplir et faire viser par le Maire de la commune de résidence, la demande de dérogation.*

Une participation financière dont le montant est fixé par délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Épinal sera demandée à la Mairie de la commune de résidence de la famille

**Mairie d'Épinal – Maison des Sports et de la Jeunesse**

12 Rue Général Leclerc- EPINAL

Accueil à votre disposition pour les inscriptions :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h00